



L'ACTUALITÉ

RETOUR SUR LES DÉBATS DU CONSEIL DES PROFESSIONS DU 11 MAI

Le Conseil des Professions s'est ouvert avec l'accueil de deux nouveaux membres : le nouveau Président de l'UNA Équipement Électrique et Électro-Domotique Gilles Mailet et la nouvelle secrétaire confédérale Laure Vial.

Le Conseil a commencé par examiner l'intérêt de pérenniser le groupe de travail relatif à la Qualité de l'Air Intérieur et celui portant sur la Toiture, mis en place respectivement en 2018 et 2020 et sans activité depuis plus d'un an. Après débat, il a décidé que ces sujets pouvaient être dorénavant traités lors des Conseils de Professions ou entre UNA concernées sans qu'il soit nécessaire de maintenir ces groupes de travail.

Le Conseil des Professions s'est ensuite penché sur les Journées Professionnelles de la Construction de Toulouse. Il a souhaité que l'initiative prise par la Confédération pour inciter les CAPEB à l'envoi de délégués supplémentaires par rapport aux 3 dernières éditions soit explicitée dès que possible afin que les CAPEB départementales puissent préparer très en amont leurs participations.

À cette fin, [une visioconférence sera organisée le 16 juin](#) pour sensibiliser tous les Présidents et Secrétaires généraux du Réseau à l'intérêt de se mobiliser et pour les informer sur ces dispositions incitatives mais également sur l'ensemble des nouveautés de cette édition des JPC.

Le Conseil des Professions a également décidé du fonctionnement des espaces Agora et des espaces démonstrations qui seront proposés au sein de l'exposition tout au long des JPC où, par ailleurs, un escape game sera organisé. Il

a également défini les 4 thèmes des ateliers transversaux qui seront proposés aux délégués le jeudi matin et le vendredi matin. Ils porteront ainsi sur le patrimoine, les outils d'accompagnement des acteurs (Profeel, Oscar, GME en 3 clics), les compétences et l'attractivité des métiers et enfin, l'évolution des métiers au regard du bâtiment de demain (intégrant les notions de rénovation globale et d'évolution du logement).

Le Conseil des Professions a ensuite accueilli le Directeur Projet de l'AQC Julien Thomas venu présenter le programme Profeel 2, une occasion de rappeler le plan de communication mené par la CAPEB depuis février pour valoriser les outils très opérationnels mis au point, dans le cadre de Profeel 1, pour simplifier le quotidien des entreprises.

Le Conseil des Professions a ensuite évoqué le marché de la salle de bains qui a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail « bainiste » dans le but de réfléchir à une offre de travaux permettant aux petites entreprises de se positionner ce marché tout en respectant les valeurs de l'artisanat.

C'est ensuite la Stratégie Française de l'Énergie et du Climat (SFEC) qui a été examinée. Elle vise à faire en sorte que la France accède à une neutralité carbone en 2050 avec une première étape intermédiaire en 2030. Toutes les filières de l'économie doivent établir leur feuille de

route pour atteindre les objectifs que la France s'est fixés. Dans ce cadre, la CAPEB a obtenu de co-piloter avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes le groupe de travail sur la rénovation. Le Conseil a ensuite fait le point sur les réflexions en cours pour refondre la marque ECO Artisan qui doit être redynamisée, certains la jugeant trop complexe, d'autres pas suffisamment exigeante, d'autres encore insuffisamment apporteuse d'affaires. Pour ce faire, la confédération fera appel à un cabinet de conseil en stratégie.

Il a ensuite été question du Brevet de Maîtrise que la CAPEB a toujours soutenu malgré le peu d'engouement de ce diplôme sur le territoire en dehors de l'Alsace.

Ont suivi un débat sur des dysfonctionnements actuellement constatés dans le processus de certification amiante des entreprises qui réalisent des travaux de retrait amiante (sous-section 3) ainsi qu'un point sur la REP Bâtiment qui intéresse tous les métiers de l'artisanat du bâtiment et sur le planning prévisionnel de sa mise en place qui, pour la CAPEB, est désormais incompatible avec la date prévue du 1^{er} janvier 2023. La CAPEB va donc demander un nouveau report.

Enfin, il a été question du projet de Qualibat d'une mention BIM qui soulève la question de sa nécessité et de son contenu, deux points pas évidents à ce stade pour ce qui concerne les entreprises artisanales du bâtiment.

GOUVERNEMENT

ÉLISABETH BORNE, UNE PREMIÈRE MINISTRE QUE NOUS CONNAISSONS BIEN

C'est évidemment dans ses habits de Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle que nous avons eu à connaître Mme Borne ces deux dernières années.

Nous lui devons d'avoir cru en l'apprentissage et d'avoir, à ce titre, instauré puis reconduit un dispositif d'aide aux employeurs d'apprentis concret, simple et efficace.

Nous saluons cette initiative qui a clairement porté ses fruits, comme en témoignent les scores que l'apprentissage connaît depuis deux ans.

Comme l'U2P, nous saluons également la qualité du dialogue qu'elle a entretenu avec les partenaires sociaux, ce qui devrait, nous l'espérons, permettre un renouveau du dialogue social comme le Président de la République et les représentants des

entreprises et des salariés l'ont souhaité. Nous nous souviendrons aussi qu'en pleine pandémie, Mme Borne avait accepté de s'adresser en visioconférence aux représentants du Réseau CAPEB lors de notre assemblée générale en 2021.

Elle avait alors évoqué la question des métiers en tension, son souci de sécuriser les parcours professionnels des salariés, d'accompagner les reconversions professionnelles et d'investir dans les formations aux métiers d'avenir.

Lors de cette intervention, elle s'était également engagée à rouvrir le chantier de la réduction du travail détaché.



Elle avait plaidé pour le recours à l'activité partielle devant les difficultés d'approvisionnement et l'explosion des prix. « On ne va pas rater le dernier kilomètre d'accompagnement des entreprises » avait-elle déclaré.

Enfin, elle avait admis qu'en matière de représentativité patronale, la situation n'est pas satisfaisante et qu'il fallait "en sortir par le haut". Un sujet à reprendre de toute évidence. Le Président Jean-Christophe Repon a réagi dans la presse au sujet de cette nomination.

[Vous pouvez retrouver ici ses propos.](#)

FORMATION

→ PROLONGATION DU PROGRAMME DE FORMATION FEEBAT JUSQU'EN 2025

Le dispositif de formation en performance énergétique performante des bâtiments FEEBAT a été renouvelé par l'ensemble de ses partenaires, représentants du bâtiment et de l'architecture, de la formation et de l'enseignement.

La CAPEB en tant que signataire et acteur historique de ce programme salue ce nouvel engagement pour accompagner les professionnels du Bâtiment sur le thème de la rénovation énergétique !

Elle se félicite du soutien plus important accordé à la formation continue des entreprises et des artisans du bâtiment, qu'elle a solidement défendu auprès des pouvoirs publics. [En savoir plus ici.](#)

ÉCONOMIE

→ DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS AVEC ACTION LOGEMENT

Le Président Repon a reçu le Président et la directrice générale d'Action Logement, entretien qui a été suivi par une nouvelle rencontre avec l'organisme.

On rappellera que Action Logement est piloté par les organisations patronales et syndicales de salariés, à l'exception notable de l'U2P, et gère la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) afin de faciliter l'accès au logement des salariés et de favoriser l'accès à l'emploi. Ainsi, les missions du Groupe Action Logement contribuent à améliorer la situation du logement en France en participant au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires mais aussi à construire (ou à aider financièrement la construction) des logements sociaux et intermédiaires.

La CAPEB et Action Logement ont bien collaboré sur les opérations de soutien à l'activité qui avaient été lancées dans le domaine de la rénovation énergétique et dans celui de l'accessibilité des salles de bains. Victimes de leur succès, ces deux aides s'étaient malheureusement arrêtées brutalement. D'autres dispositifs d'aides à la rénovation énergétique, à l'amélioration du

logement ou encore à l'adaptation du logement pour les personnes en situation de handicap existent toujours sous la forme de prêt de 10 000 € à un taux très avantageux (1% environ). Mais depuis 1 an, la signature d'une convention entre Action Logement et la CAPEB intéressant spécifiquement les territoires et CAPEB d'Outre-Mer est bloquée sans raison.

Les objectifs poursuivis dans cette convention sont d'accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans la relance économique, à travers le déploiement des mesures d'Action Logement en faveur de la construction et



réhabilitation du logement social, mais aussi des travaux de rénovation énergétique chez les particuliers.

Il s'agit également de renforcer les synergies entre les structures locales de la CAPEB et les équipes territoriales d'Action Logement pour faciliter l'accès aux marchés publics des ESH du groupe Action Logement, la structuration et la montée en compétences des entreprises artisanales.

La convention vise, enfin, à poursuivre l'expérimentation sur la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises (RSE) en Outre-Mer et à accompagner la filière du bâtiment dans sa capacité à innover, notamment dans l'usage des matériaux, la gestion écologique des déchets, l'adaptation des normes ou encore le soutien à l'apprentissage et à la formation des jeunes.

Nous espérons que suite à ces différentes rencontres, la situation pourra se débloquer désormais très rapidement. À suivre donc.



SOCIAL

→ RETOUR SUR L'ANI OUVERT À LA SIGNATURE PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX

Les partenaires sociaux avaient entamé une concertation en juillet 2021 sur la modernisation du paritarisme.

Après 7 séances de discussions (menées par Jean-Christophe Repon pour l'U2P), ils ont abouti, en décembre dernier, à un document pouvant servir de base à une négociation. Celle-ci s'est engagée le 5 janvier et a donné lieu à 11 réunions paritaires à l'issue desquelles, le 14 avril, ils se sont accordés sur un projet d'ANI (Accord National Interprofessionnel) qui acte 3 objectifs.

Le premier est de se doter d'un agenda économique et social paritaire construit par les partenaires sociaux eux-mêmes et se fixer un corpus de bonnes pratiques pour assurer un dialogue social interprofessionnel dans des conditions de loyauté et de confiance mutuelle.

Le deuxième est de définir la place des partenaires sociaux dans leurs relations avec les Pouvoirs publics.

Le troisième est de renforcer les atouts de la gestion paritaire.

Cet accord acte également le fait que le champ de la négociation nationale interprofessionnelle traite tous les sujets qui concernent les entreprises, mais dans le respect des prérogatives des branches professionnelles. Il prévoit, de la même manière, la possibilité d'un dialogue social territorial destiné à prendre en compte les besoins des entreprises et à peser sur les stratégies régionales en

matière d'emploi et de compétences. À la demande de l'U2P, l'accord précise que les organisations gestionnaires des organismes paritaires nationaux sont les organisations de salariés et les organisations patronales représentatives au niveau national interprofessionnel.

Autre nouveauté à signaler également : l'accord prévoit une parité femmes/hommes des administrateurs de chaque organisation de salarié et patronale, parité qui devra être respectée dès le prochain renouvellement.

L'accord est ouvert à signature jusqu'à la mi-juin afin que toutes les organisations de salariés puissent le faire valider par leurs instances préalablement.



MÉTIERS

→ LES CONSEILLERS DE L'UNA PVR AUTOUR DE SYLVAIN FORNÈS

Le 10 mai dernier, les Conseillers professionnels de l'UNA Peinture Vitrierie Revêtements ont retrouvé le Président de l'UNA pour une réunion en visioconférence.

Celle-ci était essentiellement destinée à préparer les Journées Professionnelles de la Construction de Toulouse, du 21 au 23 septembre prochains.

On rappellera que l'organisation générale des JPC prévoit deux moments dédiés entièrement à chacune des 8 UNA, le mercredi après-midi et le jeudi après-midi. S'y ajouteront des ateliers transversaux les jeudi et vendredi matin ainsi que des espaces Agora que les partenaires pourront utiliser pour présenter des nouveautés ou des thématiques techniques. L'UNA PVR a donc prévu, le mercredi après-midi, de faire un large tour d'horizon des actualités de l'UNA, qui ne manquent pas, puis de travailler sur les stratégies commerciales que les uns et les autres développent.

Toute expérience en la matière est d'ailleurs bonne à prendre et l'UNA appelle l'ensemble des peintres lecteurs de cette Lettre à faire connaître la leur (v.flis-plisson@capeb.fr) et les remercier par avance. Ils ont par ailleurs décidé de proposer aux délégués un panorama le plus complet possible concernant les diverses brosses utilisées par les professionnels du secteur. Les démarches communes avec les partenaires au plus grand profit des artisans peintres seront par ailleurs explorées. Nous pourrions vous en dire davantage à ce sujet ultérieurement. En attendant, prenez vos billets d'avion ou de train pour venir à Toulouse, toute l'équipe de l'UNA vous attend avec impatience !

LOBBYING

→ HAUSSES DES PRIX : EBC SAISIT LA PRÉSIDENTE DE L'UNION EUROPÉENNE

EBC vient de demander à l'Union européenne de prendre des mesures spécifiques pour les petites entreprises de la construction afin de soutenir leur activité au sortir de la pandémie qui en a laissé plus d'une en grande désarroi et face au nouveau contexte international de difficultés d'approvisionnement et de flambée des prix.

EBC rappelle à la Présidente Ursula Von der Leyen, et à son vice-président exécutif Frans Timmermans, que le prix des carburants tels que le diesel, l'essence et le gaz naturel ont augmenté de façon exorbitante, s'ajoutant aux hausses des prix du bois, de l'aluminium, du cuivre, des plastiques, du fer, du nickel, du titane, qui atteignent des sommets.

EBC appelle l'Europe à apporter une réponse rapide, solide, cohérente et coordonnée à l'échelle de l'UE et en particulier à encourager les États membres à fournir une aide financière temporaire aux petites entreprises afin de compenser l'augmentation des coûts du carburant, de l'énergie et des matériaux et de les aider à maintenir leur activité, et à réduire les taux de TVA afin de stimuler les activités de rénovation et de construction dans l'Union européenne.

La demande d'EBC vise également à la mise en place d'un plafond des coûts énergétiques au niveau européen pour lutter contre la spéculation et les augmentations excessives, à imposer une règle de transparence dans les contrats de fourniture de gaz en gros et à reporter toute mesure prévue visant à interdire l'utilisation de certains carburants ou à taxer les carburants pour le secteur de la construction.





U2P

Le Conseil National de l'U2P se tenait exceptionnellement ce lundi 16 mai. Il est revenu sur les résultats des élections présidentielles et sur les prochaines élections législatives. Il a également évoqué la rencontre du Président de l'U2P avec le Ministre de l'Economie. Le Conseil National a par ailleurs examiné une note de problématique relative à la réforme des retraites, fait un point sur les représentations de l'U2P et évoqué l'installation du comité de crise énergie. Il a également commenté le décret définissant le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel.

CESE

Le groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales a pu examiner ce lundi deux notes sur les suites données aux avis par le Secrétariat général du Gouvernement à propos du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, sujet porté à l'ordre du jour du bureau du CESE ce mardi. Le 18 mai, une journée spéciale a été organisée au CESE autour d'ateliers thématiques auxquels Laure Vial participait. À noter que la séance plénière de la semaine prochaine portera sur une note d'alerte sur « les conséquences pour la France de la guerre en Ukraine » d'une part et sur la « politique publique de santé environnement au cœur des territoires ».

SÉNAT

Le Président Repon a reçu le Sénateur de l'Aude (PS), Sébastien Pla, qui suit les sujets liés au secteur du bâtiment au sein de son groupe au Sénat, du fait notamment des responsabilités qu'il a exercées à la tête d'une entreprise de maçonnerie dans son département. Le Sénateur s'est montré très attentif aux priorités soulevées par Jean-Christophe Repon, notamment sur la hausse du coût de l'énergie, des matières premières et des matériaux, les difficultés d'approvisionnement, la TVA à 5,5 %, les problèmes liés aux ZFE et la nécessité de disposer de véhicules adaptés pour nos entreprises. M. Pla soutient également nos demandes concernant la représentativité patronale. L'entretien a également permis au Président de la CAPEB d'évoquer les problématiques de la REP, le besoin d'un maillage territorial fin des points de collecte, et la nécessité de décaler d'un an la mise en oeuvre de la REP. Le Président Repon a enfin rappelé la nécessité de ne pas opposer



la rénovation globale à la rénovation geste par geste, de ne pas dégrader la « cotation Banque de France » des entreprises qui étaleront le remboursement de leur PGE et enfin, de limiter à deux ans le régime de la micro-entreprise, ce que le Sénateur a approuvé.

MISSION EMPLOI

Le Président Repon a pu échanger mardi avec Jérôme Laverny, Directeur général du Réseau National des Missions Emploi et intervenant régulier sur Sud Radio et avec lequel le Président de la CAPEB a déjà eu l'occasion de débattre sur cette même radio.

PRESSE

Jean-Christophe Repon était d'ailleurs invité de Frédéric Brindel mardi sur Sud Radio dans "Les vraies voix qui font bouger la France" avec Jérôme Laverny, ainsi qu'avec Boris Leclerc, restaurateur à Montpellier et Sandra Seckinger, Boulangère à Nancy, sur le thème : "Les petites entreprises, 1^{er} employeur de France, sont-elles assez aidées et considérées?" ([réécouter l'émission ici](#)).

BATIMAT

Le Président de la CAPEB a été sollicité pour être un des principaux intervenants des conférences qui seront proposées aux visiteurs lors du salon Batimat. Dans cette perspective, Jean-Christophe Repon a enregistré mercredi une interview dans laquelle il précise la vision de la CAPEB sur les enjeux pour les entreprises artisanales quant au climat et l'environnement, à la notion de bien vivre en ville en 2050 ainsi qu'à la valorisation et l'évolution des métiers.

CONSEIL INTERRÉGIONAL

Le Président confédéral présidait mercredi le Conseil Interrégional. À l'ordre du jour, un point sur la signature des conventions régionales et sur la mise en oeuvre du 0,02 %, l'activité de Maformationbâtiment et les conséquences de la reprise de l'inflation et de la revalorisation du SMIC sur les négociations salariales régionales. Il a également été question de renforcer en région les relations avec les organisations syndicales de salariés dans le cadre du dialogue social des entreprises comptant jusqu'à dix salariés. Ce Conseil interrégional a par ailleurs été l'occasion de faire un état d'avancement de la REP Bâtiment et de rappeler les revendications de la CAPEB, puis de faire un point de situation des actions de la CAPEB concernant la hausse des coûts et les difficultés d'approvisionnement, notamment au sein du comité de crise. Le Plan de transformation CAP CAPEB, la constitution du COPIL, le programme de travail et l'évolution du fonctionnement du Conseil inter-régional ont conclu la journée.

RÉSEAU

Vendredi, le Président Repon avait prévu de se rendre à Dax pour y rencontrer les élus de la CAPEB des Landes et participer à l'assemblée générale de cette CAPEB départementale.

